



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 21 novembre 2023

Manifestation agricole dans les Alpes-de-Haute-Provence : plusieurs syndicats reçus par le préfet

Une manifestation a eu lieu ce mardi 21 novembre, à l'initiative de la FDSEA et des Jeunes agriculteurs des Alpes-de-Haute-Provence. Près de 180 agriculteurs et 20 tracteurs se sont réunis devant la préfecture de Digne-les-Bains. De la terre et des résidus végétaux ont été déversés devant plusieurs ronds-points et administrations.

Une délégation, regroupant les présidents des Chambres régionale et départementale d'agriculture, des Jeunes Agriculteurs (JA), de la FDO et de la FDSEA, a été reçue par Marc CHAPPUIS, préfet des Alpes-de-Haute-Provence.

Les représentants de la profession agricole ont évoqué le contexte actuel, lié notamment à l'inflation et la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, qui fragilise la trésorerie des exploitations. Ils ont également évoqué les délais de versement des aides de la PAC. Ils ont réitéré leurs inquiétudes sur l'impact de la prédation lupine sur leurs troupeaux.

Accompagné des services territoriaux de l'État, le préfet a souligné sa pleine mobilisation et celle des services placés sous son autorité pour aider les agriculteurs à faire face à ce contexte très difficile, en particulier sur le versement des aides PAC, lesquelles s'élèvent à ce jour à 38,1 millions d'euros d'aides versées. Des négociations sont également engagées sur les prix contractuels de l'électricité.

Sur la prédation lupine, le préfet a rappelé les résultats de l'action constante des services de l'État pour faire baisser la pression sur les élevages. A ce jour, 33 loups ont été prélevés sur le territoire, à comparer aux 24 loups prélevés sur la totalité de l'année 2022.

Cette mobilisation quotidienne de l'État vient en complément des indemnités exceptionnelles agricoles déployées depuis le 1^{er} janvier 2023 : les fonds d'urgence dit « Ukraine Bio », le fonds d'urgence dit « Ukraine Lavande » afin d'aider à résoudre les difficultés les plus urgentes des exploitations agricoles dans ce contexte. À ceci s'ajoutent les procédures de calamités liées aux épisodes climatiques : sécheresse, gel. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, cela représente plus de 5 M€.

Le préfet, à l'écoute et pleinement conscient des difficultés que rencontre le monde agricole, a appelé la profession à poursuivre le dialogue, dans un esprit volontariste de recherches de solutions communes.

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8, rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex